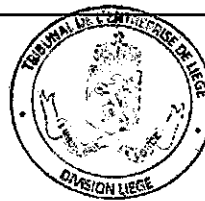


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***19131826*****24 SEP. 2019**

Greffe

N° d'entreprise : **0452 722 160**

Nom

(en entier) : **Agence Immobilière Sociale de Seraing**(en abrégé) : **AISS**Forme légale : **asbl**Adresse complète du siège : **Rue Justice 60,4100 Seraing**

Objet de l'acte : Modification de la composition du Conseil d'administration en date du 05/06/2019 - Renouvellement intégral suite aux élections communales et provinciales de 2018

Par décision du 05/06/2019, et en exécution du Code Wallon de la Démocratie Locale, ainsi que du Code Wallon du Logement, l'Assemblée générale extraordinaire de l'AISS a procédé au renouvellement intégral de son Conseil d'administration.

Considérant les délibérations prises par les associés, l'assemblée générale, à l'unanimité, a désigné en qualité d'administrateur pour la durée de mandat résultante du CDLD et du Code du Logement, à dater du 05/06/2019:

- Monsieur Alain Onkelinx (rue du Tige Blanc, 21 4100 Seraing, 20/12/56) (proposé par la Ville de Seraing),
- Monsieur Philippe Grosjean (rue de la Forêt, 302 à 4100 Seraing, 28/04/78) (proposé par la Ville de Seraing),
- Madame Aurélie Daenen (rue des joyeux wallons, 25 à 4100 Seraing, 09/12/82) (proposée par la Ville de Seraing)
- Monsieur Claudy Huygen (rue des Briqueteries 3, 4100 Seraing, 26/08/48) (proposé par le CPAS de Seraing),
- Monsieur A. Bortolotti (rue de campine 21b, à 4000 Liège, 28/06/84) (proposé par le Syndicat National des Propriétaires)

- Madame F. Bertocchi (rue de Rotheux 326, 4100 Seraing, 08/07/55) (proposée par la Maison Sérésienne)

- Monsieur JC Navez (rue du village 39, 4121 Neupré, 10/08/71) (proposé par le Home Ougrée)

Les noms des personnes proposées par le Rassemblement Wallon de Lutte contre la Pauvreté et l'Habitation Jemeppeienne srl seront transmis ultérieurement.

Chacun des administrateurs ainsi désigné accepte le mandat qui lui a été confié, dans les conditions prévues par la Code de la Démocratie Locale et le Code du Logement.

Ces désignations impliquent la démission des Administrateurs du Conseil d'administration antérieurement en place, selon les règles prévues spécifiquement par ou en vertu du CDLD et du Code Wallon du Logement.

Enfin, les membres du Conseil d'administration, immédiatement réunis en Conseil, ont désigné Monsieur Alain Onkelinx en qualité de Président du CA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

A. Onkelinx
Président AISS